Thermoscreens Ltd St. Mary's Road Nuneaton Warwickshire CV11 5AU Royaume-Uni

Téléphone: +44 (0)24 7638 4646

Fax: +44 (0)24 7638 8578



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

comme définie par la Directive du Conseil CE 2006/42/CE concernant les machines, la Directive 2006/95/CE concernant la basse tension, la Directive 2004/108/CE concernant la compatibilité électromagnétique et la Directive 97/23/CE concernant les équipements sous pression

Nous déclarons par la présente, que les équipements de mouvement d'air désignés ci-après, sur la base de leur conception et de leur construction, et dans la forme de mise sur le marché par nous, respectent les règlements pertinents relatifs aux exigences de sécurité, de santé, et de performance des machines.

La présente déclaration n'est plus valable si les machines sont modifiées sans notre accord écrit préalable.

Désignation desRIDEAUX D'AIR THERMOSCREENS AVEC POMPE A CHALEUR utilisés avec **équipements**:
SYSTEME DE POMPE A CHALEUR MITSUBISHI ELECTRIC CITY MULTI

Modèles de série : VRF HP1000 DXE; VRF HP1000R DXE; VRF HP1500 DXE;

VRF HP1500R DXE; VRF HP2000 DXE; VRF HP2000R DXE

Directives CE concernées

Directives:

La Directive concernant les machines (2006/42/CE) La Directive concernant la basse tension (2006/95/CE)

La Directive concernant la compatibilité électromagnétique (2004/108/CE)

La Directive concernant les équipements sous pression (97/23/CE)

Normes harmonisées Machines - EN ISO 14121-1:2007, EN 294:1992, EN 414:2000

Normes : LVD - EN 60335-1:2002, EN 60335-2-30:2003, EN 60335-2-40:2003

EMC - EN 61000-6-1:2007, EN 61000-6-3:2007,

EN 61000-3-2:2006 + A2:2009, EN 61000-3-3:2008

PED - EN 13133:2000, EN 13134:2000

Compétences sur lesquelles Assurance qualité selon les normes BS EN ISO 9001 2008

est basée l'auto-attestation : Société inscrite au registre B.S.I. sous le numéro FM 85224

SGS Rapport d'essai DUR 43908/2/R/RG/05; GL Rapport d'essai TR/09/149;

Wemtech Rapport d'essai 6619

Personne habilitée : Mr. P.Casey, Directeur d'usine, Thermoscreens Ltd.

Date: le 19 janvier 2012

Signature :

T9901078-1 FR Page 36 / 36